

l'hebdo

DU
QUOTIDIEN
DE L'ART

VENDREDI

24.01.25



ENQUÊTE

**Marché :
faut-il prendre
au sérieux les
cryptomonnaies ?**

DÉCRYPTAGE

**Le Web3, terrain de
liberté expérimentale
pour les artistes**

VU D'AILLEURS

**À Tokyo, l'expérience
immersive teamLab
draine les foules**

BeauxArts Magazine

Un numéro à ne pas manquer !

Février 2025 Magazine

BeauxArts

SPÉCIAL BD

- Festival d'Angoulême
- Nos 12 albums coups de cœur

**ÉCOLES D'ART
LE GUIDE 2025**

- Les meilleures formations
- Comment préparer son «book»

EXPOSITION ÉVÈNEMENT

LA FIN DU MONDE VUE PAR LES ARTISTES

En vente chez votre marchand de journaux
et sur www.BeauxArts.com

P.4 **ESSENTIELS**P.7 **L'ENQUÊTE****Marché : faut-il prendre au sérieux les cryptomonnaies ?**

ANAÏS FA

P.12 **DÉCRYPTAGE****Le Web3, terrain de liberté expérimentale pour les artistes**

ANAÏS FA

P.15 **VU D'ICI/VU D'AILLEURS****À Tokyo, l'expérience immersive teamLab draine les foules**

LA LETTRE DE JOHANN FLEURI

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur lequotidiendelart.com/abonnement

Le Quotidien de l'Art est édité par **Beaux Arts & cie**, sas au capital social de 2 153 303,96 euros
 9 boulevard de la Madeleine – 75001 Paris
 rcs Nanterre n°435 355 896 - CPPAP 0325 W 91298 issn 2275-4407 www.lequotidiendelart.com – un site internet hébergé par Platform.sh, 131, boulevard de Sébastopol, 75002 Paris, France – tél. : 01 40 09 30 00.

Président Frédéric Jousset
Directrice générale Solenne Blanc
Directeur de la rédaction Fabrice Bousteau
Directeur général délégué et directeur de la publication Jean-Baptiste Costa de Beauregard
Éditrice adjointe Constance Bonhomme

Rédacteur en chef Rafael Pic (rpic@lequotidiendelart.com)
Rédactrice en chef adjointe, en charge du Quotidien Alison Moss (amoss@lequotidiendelart.com)
Rédactrice en chef adjointe, en charge de L'Hebdo Magali Lesauvage (mlesauvage@lequotidiendelart.com)
Cheffe de rubrique Marine Vazzoler (mvazzoler@lequotidiendelart.com)
Rédactrice Jade Pillaudin

Contributrices de ce numéro Anaïs Fa, Johann Fleuri, Muriel Rozelier

Directeur artistique Hortense Proust
Maquette Anne-Claire Méry
Secrétaire de rédaction Aude Jouanne
Iconographe Léa Vicente

Publicité digital et print

(advertising@lequotidiendelart.com)

Directrice Dominique Thomas
Pôle Art Peggy Ribault, Thibaut Perrault
Pôle Hors captif Hedwige Thaler, Elvire Schardner
Studio Lola Jallet (studio@beauxarts.com)

Abonnements abonnement@lequotidiendelart.com
 tél. : 01 82 83 33 10

Couverture Raphaëlle Macaron pour *Le Quotidien de l'Art*
 © ADAGP, Paris 2025, pour les œuvres des adhérents.

LE QUOTIDIEN DE L'ART

LE PREMIER QUOTIDIEN NUMÉRIQUE DU MONDE DE L'ART

1 MOIS D'ABONNEMENT GRATUIT

Le **QUOTIDIEN** et **L'HEBDO** du lundi au vendredi sur tous vos écrans

Vous travaillez pour un musée, un centre d'art, une association, et souhaitez présenter un artiste américain, entre 2025 et 2027 ? Postulez avant le 15/02 pour le programme Etant donnés, pour des bourses jusqu'à 30.000\$ villa-albertine.org.

© Ange Leccia

AF ALBERTINE FOUNDATION | **Villa Albertine** | **AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS** | **AXA**

🌐 TÉLEX 24.01

→ Fondateur du site Artnet, Hans Neuendorf (88 ans), prend sa retraite. De nouveaux membres devraient rejoindre le conseil d'administration : parmi les noms proposés, Frédéric Jousset, fondateur d'ArtNova (et propriétaire du *Quotidien de l'Art*), Sophie Neuendorf, vice-présidente d'Artnet (et fille d'Hans Neuendorf), Rüdiger Weng, directeur général de Weng Fine Art AG, et les financiers américains Lawrence B. Benenson et Roy Israel.

→ La 4^e édition de la foire BAD+ (Bordeaux Art + Design), qui devait se dérouler du 23 au 25 mai 2025, a été annulée ; la prochaine édition aura lieu du 27 au 31 mai 2026. Selon la foire, « la gouvernance n'est pas assez structurée cette année en l'absence de certains éléments-clés, dans le contexte d'une édition qui se tenait de manière transitoire sans direction artistique ».

→ Lizette Chirime est lauréate de la résidence Gulbenkian & Thanks for Nothing - Création et Engagement, qui accueille pour deux mois un ou une artiste lusophone du continent africain. L'artiste mozambicaine va créer une œuvre avec des publics dits « éloignés » au Centre Pompidou, où elle sera réactivée le 17 mai prochain.

→ Anna Trapkova, directrice du musée de la ville de Moscou, a été nommée à la tête du musée de l'histoire du Goulag fermé depuis novembre dernier, officiellement pour des raisons de sécurité. Le départ de l'ancien directeur Roman Romanov reste inexplicable.

→ La galerie Chantal Crousel représente désormais l'artiste thaïlandais Udomsak Krisanamis, 59 ans, dont elle présentera une exposition à Paris du 15 mars au 16 avril.

→ À Taiwan, l'artiste Sakuliu Pavavaljung a été condamné à quatre ans et six mois de prison pour agression sexuelle. Inculpé en 2022, il avait été alors écarté du pavillon taïwanais de la 59^e biennale de Venise et de la 15^e documenta de Kassel.

→ Adomas Narkevičius a été nommé commissaire de la 15^e biennale de Kaunas, en Lituanie, qui se tiendra du 12 septembre au 23 novembre prochains sous le titre « Life After Life ».



Avaries, vétusté, mauvais accueil : la présidente du Louvre Laurence des Cars alerte le ministère de la Culture

Dans une note confidentielle, datée du 13 janvier et révélée ce 22 janvier par *Le Parisien* (également consultée par l'AFP), la présidente-directrice du Louvre Laurence des Cars fait part à la ministre de la Culture Rachida Dati de son inquiétude quant à l'état de conservation et aux conditions d'accueil du musée. Parmi ses nombreuses craintes : « la multiplication d'avaries dans des espaces parfois très dégradés », « l'obsolescence des équipements techniques », mais aussi « des espaces qui ne sont plus étanches quand d'autres connaissent d'inquiétantes variations de température, mettant en danger la conservation des œuvres ». À l'AFP, elle déclarait ce 23 janvier : « C'est mon devoir d'alerter en tant que présidente sur ces questions et je l'ai déjà fait à de nombreuses reprises » (notamment lors de son audition par la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, en avril 2024). C'est en particulier l'aile Sully, à l'est du palais, qui serait la plus touchée :

Le musée du Louvre.

© Unsplash / David Emrich.

en novembre 2023, une exposition des dessins de Claude Gillot avait dû être relocalisée en raison d'une inondation dans la salle de l'Horloge. Laurence des Cars évoque par ailleurs la pyramide de Pei : inaugurée en 1988, elle serait « structurellement dépassée », ayant été conçue pour accueillir quatre millions de visiteurs par an, contre près de neuf millions l'an dernier. Elle dénonce également « l'insuffisance des services offerts au public » : « Visiter le Louvre constitue une épreuve physique : accéder aux œuvres prend du temps et n'est pas toujours chose aisée. Le visiteur ne dispose d'aucun espace lui permettant de faire une pause. L'offre alimentaire ou les sanitaires sont en volume insuffisant (et) la signalétique doit être entièrement repensée. » Aussi Laurence des Cars plaide-t-elle pour la mise en œuvre de « grands travaux ». Elle aborde également l'absence de médiation autour de la Joconde : « Le public afflue en nombre dans la salle des États sans que lui soit données les clefs de compréhension de l'œuvre et de l'artiste, interrogeant par là même la mission de service public du musée. » Contactés, le ministère de la Culture et le musée du Louvre n'ont pas donné suite.

MAGALI LESAUWAGE

Écartée des musées de Besançon, Laurence Madeline toujours en attente d'explications



Emmanuel Macron et Laurence Madeline.

IAN LANGSDON / POOL / AFP.

À la tête des musées de Besançon depuis avril 2023, la conservatrice Laurence Madeline a quitté ses fonctions et été « réintégrée au ministère de la Culture », selon des informations de *L'Est Républicain*. Avant de prendre son poste à Besançon, elle fut conservatrice en cheffe au musée Guimet, après avoir travaillé aux musées d'art et d'histoire de Genève, au musée d'Orsay et au musée Picasso à Paris. Un an après

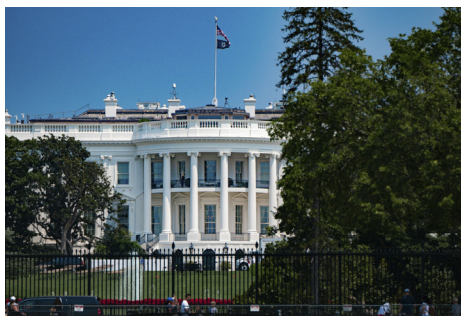
qu'elle a pris les rênes des musées de Besançon, son management était remis en cause par les équipes, évoquant dans la *presse locale* une importante souffrance au travail et une charge de tâches qui n'aurait pas cessé de croître. Laurence Madeline a été suspendue temporairement de ses fonctions au cours de l'été 2024, avant qu'une enquête administrative ne soit menée à l'initiative de la Ville en novembre. Contactée, l'ancienne directrice a répondu par mail : « La ville de Besançon m'a suspendue à titre provisoire de mes fonctions de directrice des musées d'art et du temps à la suite de problèmes intervenus au sein des équipes de ces musées, certains personnels me reprochant de bousculer leurs habitudes. J'ai en effet souhaité mettre en place des nouveautés en terme organisationnel, avec de nouveaux objectifs répondant à la volonté, exprimée par la collectivité lors de l'appel à candidature auquel j'ai répondu. J'en reprends ici les termes exacts : "Ville sympa cherche... une personne capable d'ouvrir encore davantage nos musées vers l'extérieur, de conquérir des publics et de développer de nouvelles pratiques. Elle ou il aura pour mission de bouger les lignes..." Ce qui laissait entendre que la Ville n'était pas pleinement satisfaite

de la situation dont j'ai hérité. Je tiens à rappeler par ailleurs que j'ai été victime, dès mon arrivée à Besançon, de rumeurs largement propagées à la suite de la publication de propos calomnieux sur le blog d'un ancien journaliste. J'ai ainsi fait face à de fortes résistances à la suite desquelles la Ville a demandé ma réintégration auprès du ministère de la culture, et ce, avant même de lancer une enquête administrative sur le fonctionnement des musées menée par le centre de gestion du Doubs. Cette enquête a fait l'objet d'un rapport dont je n'ai pas eu communication. Je suis donc toujours en attente de ses conclusions et de ce qui m'est réellement reproché, si tant est qu'il y ait de véritables reproches à mon égard. En effet, les questions qui m'ont été posées et les griefs qui m'ont été rapportés lors des entretiens avec les deux enquêteurs n'étaient pas, à mon sens, de nature à révéler des fautes professionnelles justifiant d'un tel traitement. » Également joint, le ministère de la Culture n'a pas répondu à notre demande d'informations.

MARINE VAZZOLER

Donald Trump veut imposer une architecture « traditionnelle et classique »

Le 20 janvier, quelques heures à peine après sa cérémonie d'investiture, le président des États-Unis Donald Trump signait une série de décrets, visant particulièrement certaines catégories de population : « état d'urgence à la frontière sud » avec le Mexique, retrait de l'accord de Paris sur le climat, rejet du genre nommé « X » dans l'administration pour les personnes non-binaires, fin de tout programme de diversité et d'inclusion au sein du gouvernement fédéral... Dans le secteur de la culture,



La Maison Blanche.

© Unsplash / Nils Huenerfuest.

l'un de ces décrets a pour objet de « promouvoir une belle architecture civique fédérale ». Dans le détail, « les bâtiments publics fédéraux devraient être visuellement identifiables comme des bâtiments civiques et respecter le patrimoine architectural régional, traditionnel et classique afin d'améliorer et d'embellir les espaces publics et

d'ennoblir les États-Unis ». Ce n'est pas la première fois que Donald Trump s'attaque à l'architecture. Déjà en décembre 2020, lors de son premier mandat, le président républicain proposait dans un décret que les nouveaux bâtiments gouvernementaux adoptent un style néoclassique – à l'image de la Maison Blanche ou du Capitole à Washington –, mais aussi que les agences fédérales des États-Unis transforment, voire démolissent, tout bâtiment fédéral dont le style serait moderniste ou contemporain. Entre-temps élu président, le démocrate Joe Biden avait annulé ce décret peu de temps après son entrée en fonction le 20 janvier 2021.

M.V.

Le plus vieil alphabet de l'histoire découvert en Syrie ?

En 2004, l'archéologue Glenn Schwartz, de l'université Johns-Hopkins de Baltimore (Maryland), et une équipe de chercheurs de l'université d'Amsterdam mettaient au jour, lors de fouilles réalisées dans une tombe de la cité antique d'Umm el-Marra, au nord-ouest de la Syrie, quatre fragments d'argile portant chacun une série de caractères inscrits. Vingt ans plus tard, le chercheur considère qu'il pourrait s'agir des plus anciennes écritures alphabétiques connues. « Ces cylindres sont perforés (de chaque côté) comme pour les accrocher. C'étaient probablement des étiquettes détaillant le contenu d'un récipient », a estimé Glenn Schwartz lors du congrès annuel de l'American Society of

Overseas Research, fin novembre. « Sans moyen de les traduire, nous ne pouvons que spéculer », ajoutait-il. Les plus anciennes traces d'écriture élaborée se rencontrent de manière quasi simultanée vers 3300 ans avant notre ère chez les Égyptiens, notamment pour marquer des jarres, et chez les Sumériens, sur des tablettes d'argile utilisées pour inventorier des marchandises, tandis que les premiers alphabets connus jusqu'alors apparaissent vers 1900 av. J.-C. Grâce à la datation au carbone 14, les fragments syriens ont pu être datés vers 2400-2300 ans avant Jésus-Christ. « Cette découverte montre que les êtres humains ont expérimenté les nouvelles technologies de communication bien plus tôt et dans un autre lieu que ce que nous avons imaginé jusqu'à présent », considère Glenn Schwartz.

MURIEL ROZELIER



Deux des quatre fragments d'argile découverts portant chacun une série de caractères inscrits.

© Glenn Schwartz, Johns Hopkins University.



© Francesca Avanzinelli.

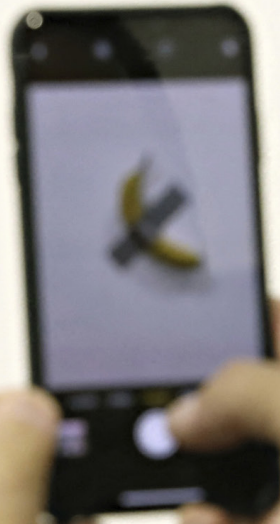
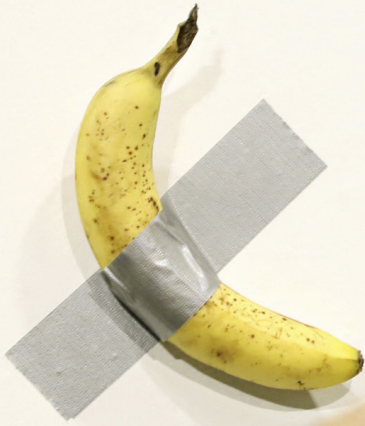
Marion Papillon quitte la présidence du Comité professionnel des galeries d'art

Dans un mail envoyé le 7 janvier aux adhérents du Comité professionnel des galeries d'art (CPGA), Marion Papillon, présidente depuis 2021, annonce avoir pris la décision de « déclencher des élections anticipées, avec quelques mois d'avance sur la fin de (son) mandat et de celle du conseil de direction prévue fin décembre 2025 ». Rappelant la « réorganisation » du CPGA lancée en 2023 après sa réélection, elle souligne que « l'équilibre au sein du conseil, ainsi que le projet d'en faire évoluer sa structuration pour répartir les missions ont cependant été bouleversés à la suite du départ en juillet dernier d'une partie des membres du conseil et du bureau ». Six des 15 membres du conseil de direction (dont deux des quatre vice-présidents) ont en effet démissionné l'été dernier, en raison, selon un courrier envoyé alors par

le CPGA, d'un « désaccord sur les actions menées par le Comité en matière de lutte et de prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels ». Dans son mail, Marion Papillon poursuit : « Pour faire face aux nombreux défis notamment politiques qui s'annoncent devant nous, il apparaît pertinent de remanier la gouvernance actuelle du Comité afin de consolider les compétences mises en commun, de garantir la représentativité des membres, tout en confirmant les engagements de chacun au service de la défense de la profession. » Une assemblée générale aura lieu le 7 avril prochain afin de procéder à l'élection de son ou sa nouvelle présidente et du conseil de direction pour un mandat de trois ans renouvelable. Contactée ce 23 janvier après-midi, Marion Papillon n'avait pas répondu à notre demande d'entretien à l'heure où nous publions ces lignes.

M.V.

Marché : faut-il prendre



au sérieux les cryptomonnaies ?

Maurizio Cattelan

Comedian,
2019 sur le stand de la galerie
Perrotin à Art Basel Miami.

CINDY ORD / GETTY IMAGES NORTH
AMERICA / GETTY IMAGES VIA AFP.

Ci-dessous : Justin Sun
mangeant la banane de
l'œuvre *Comedian* de Maurizio
Cattelan.

PETER PARKS / AFP.

Alors que Donald Trump vient d'être de nouveau investi président des États-Unis avec le soutien des « géants de la tech », le cours des cryptomonnaies poursuit sa vertigineuse ascension : le Bitcoin dépasse pour la première fois la barre des 100 000 dollars. L'occasion de faire le point sur les avancées de l'écosystème crypto au sein du marché de l'art international.

PAR ANAÏS FA



En 2019, l'artiste Maurizio Cattelan dévoilait au monde de l'art contemporain une énième provocation. À l'occasion d'Art Basel Miami, il présentait sur le stand de la galerie Perrotin une simple banane scotchée au mur. Ce *ready-made*, baptisé sobrement *Comedian*, rencontrait alors un écho retentissant et s'envolait pour la coquette somme de 120 000 dollars, provoquant l'hilarité du public ou sa consternation. Mais l'histoire de la banane la plus connue au monde ne s'arrête pas là, puisqu'elle a connu il y a peu un nouveau rebondissement. Le 20 novembre 2024, un de ses trois exemplaires a été adjugé pour 6,2 millions de dollars chez Sotheby's à New York. Son heureux acquéreur, le Chinois Justin Sun, s'est illustré quelques jours plus tard en dévorant le fruit sous le regard



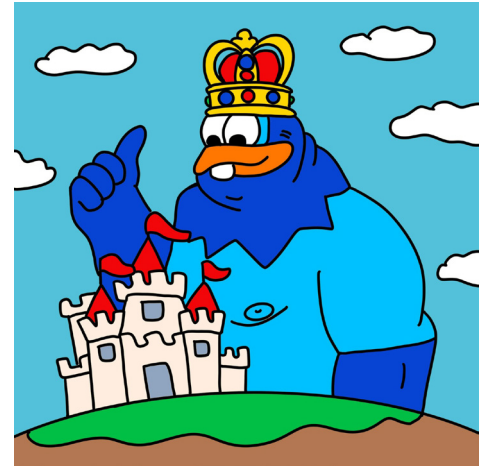
« Le retrait des spéculateurs qui alimentaient massivement le marché des NFT et des œuvres d'art numérique a surtout permis de développer un marché plus stable, plus mature et d'offrir un retour à des valeurs plus esthétiques. »

BENOÎT COUTY, AVOCAT, CURATEUR ET COLLECTIONNEUR DE CRYPTO ART.

DR.

médusé de journalistes réunis pour une conférence de presse. Jusque-là, rien de nouveau, puisqu'en 2019 un autre exemplaire avait été consommé par l'artiste américain David Datuna à l'occasion d'une performance, puis un autre en 2023 par un étudiant coréen lors d'une exposition à Séoul. Au-delà du coup médiatique, l'intérêt de cette acquisition réside principalement dans le fait que la transaction a été réalisée en devises virtuelles. Suite à cette vente, un *memecoin* (cryptomonnaie créée à partir d'un fait d'actualité, en référence au « mème », image

largement diffusée sur internet, *ndlr*) a vu le jour. Baptisée \$BAN, son cours a connu un sursaut soudain après qu'Elon Musk a posté sur son réseau social X l'image d'un homme brandissant à bout de bras une banane XXL... clin d'œil à l'acquisition récente de son homologue chinois.



Le memecoin Flockerz.

DR.

Phénomène culturel

C'est précisément dans le secteur des jetons numériques que l'homme d'affaires Justin Sun a fait fortune, en créant la *blockchain* Tron et la monnaie associée TXR. Après l'achat de l'œuvre controversée, il déclarait : « Ce n'est pas seulement une œuvre d'art : elle représente un phénomène culturel qui relie les mondes de l'art, des mèmes et de la communauté des cryptomonnaies. » De quoi raviver la confiance des crypto-enthousiastes du monde de l'art et faire douter ceux qui ne s'y étaient pas encore sérieusement intéressés.

Il faut dire que depuis le *bear-market* (marché baissier, *ndlr*) de 2021-2022, qui a entraîné l'effondrement massif de valeur des actifs crypto, l'intérêt des professionnels du marché de l'art semblait s'être peu à peu érodé. Une période de disette qui, selon Benoît Couty, avocat, curateur et collectionneur de crypto art, a pourtant eu certains effets positifs, notamment celui d'assainir le marché. « Les spéculateurs qui alimentaient massivement le marché des NFT et des œuvres d'art numérique se sont retirés pour se réorienter vers les memecoins, faciles à négocier. Leur retrait a certes entraîné une réduction du volume des ventes, mais a surtout permis de développer un marché plus stable, plus mature et d'offrir un retour à des valeurs plus esthétiques. »

La tendance baissière des monnaies numériques, parallèlement à la fin de la tendance des NFT, a donc vu se détourner quantité de boursicoteurs pour laisser le champ libre à des démarches artistiques plus approfondies. Les quelques artistes et collectionneurs restés intimement convaincus que le futur de l'art contemporain ([lire notre décriptage p. 12](#)) se joue dans le Web3 peinent pourtant encore à convaincre du bien-fondé de cet écosystème décentralisé.

Règlements en crypto : un épiphénomène ?

En effet, force est de constater que les galeries internationales acceptant les transactions en monnaies cryptées se comptent toujours sur les doigts d'une main. Pionnière sur le sujet, puisqu'elle intégrait l'achat via crypto dès 2017,



« Notre décision d'adopter les paiements en crypto a été principalement motivée par nos clients, qui ont commencé à en faire la demande de plus en plus fréquemment. »

**JULIE NIEMI, DIRECTRICE ASSOCIÉE
DU MARKETING DE LA GALERIE PACE.**

© LinkedIn.





Hermine Bourdin

Apparition, 2022.

Œuvre adjugée pour 3 180 euros lors de la vente de crypto art du 10 mars 2022 organisée par FauveParis.

Photo : FauveParis.

Dadiani Fine Art à Londres a depuis fermé ses portes. Parmi les structures internationales acceptant ce nouveau mode de transaction, seules quelques-unes sont aujourd'hui clairement identifiées. Parmi elles, la Britannique Maddox, l'Allemande Nagel Draxler ou encore les Américaines Pace et Lehmann Maupin. Cette dernière a opéré sa transition vers les monnaies numériques en 2021. « *Notre décision d'adopter les paiements en crypto a été principalement motivée par nos clients, qui ont commencé à en faire la demande de plus en plus fréquemment. Nous avons alors ajusté notre modèle commercial* », explique Julie Niemi, directrice associée du marketing de la galerie opérant à New York, Hong Kong et Séoul. Impossible cependant de connaître le volume d'opérations réalisées par ce biais.

Du côté des maisons de ventes aux enchères, les mastodontes tentent elles aussi de prendre le train en marche. En 2021, après avoir adjugé une œuvre NFT de Beeple pour la somme record de 69,3 millions de dollars – réglée en crypto –, Christie's a flairé l'aubaine. La maison de vente lançait alors Christie's 3.0, une plateforme Web3 basée sur la *blockchain* Ethereum. Un an plus tôt, sa concurrente Sotheby's l'avait devancée avec Sotheby's Metaverse, optant pour un système hybride alliant potentialités du Web2 (le web traditionnel tel que nous le connaissons aujourd'hui) et du Web3. Les résultats des ventes affiliées à ces plateformes restent toutefois difficiles à analyser. Sotheby's affirme en effet avoir généré 120 millions de dollars de chiffre d'affaires lors de l'année de création de sa plateforme, aussi bien via des devises virtuelles (Bitcoin, Ethereum, USDC) que traditionnelles. Christie's aurait quant à elle réalisé sa meilleure vente en avril 2023, « Next Wave: The Miami Edit », atteignant les 292 000 dollars, soit 104 ETH (pour Ethereum). Des résultats qui restent toutefois modestes au regard du volume réalisé annuellement par ces maisons.

La France au défi du tournant Web3

En France, l'adhésion à cet écosystème reste marginale. Si Artcurial a organisé en 2022 une vente inédite de NFT en partenariat avec la mairie de Cannes (*sold out* et dépassant les 330 000 euros), il n'y a rien eu depuis. Drouot a elle aussi vu passer quelques ventes NFT depuis 2021. Mais la majorité de ces transactions ont été réalisées en euros. En effet, la transition des monnaies traditionnelles vers les devises virtuelles constitue aujourd'hui un véritable enjeu, même pour les structures bien décidées à jouer le jeu.

Créée en 2014 par Lucie-Éléonore Riveron et Cédric Melado, FauveParis est



« *En trois ans, un seul règlement en crypto a été enregistré par FauveParis. Suite à cette transaction, notre banque nous a immédiatement coupé les vivres, nous nous sommes retrouvés sans accès à notre compte bancaire.* »

LUCIE-ÉLÉONORE RIVERON, CO-FONDATRICE DE FAUVEPARIS.

Photo : FauveParis.

La vente de crypto art du 10 mars 2022 organisée par FauveParis.

Photo : FauveParis.





« Chez nous, la vente des œuvres digitales est nulle, elles ne sont même pas proposées à la vente. C'est trop tôt, les règles ne sont pas assez claires pour pouvoir vendre ce genre d'œuvres. »

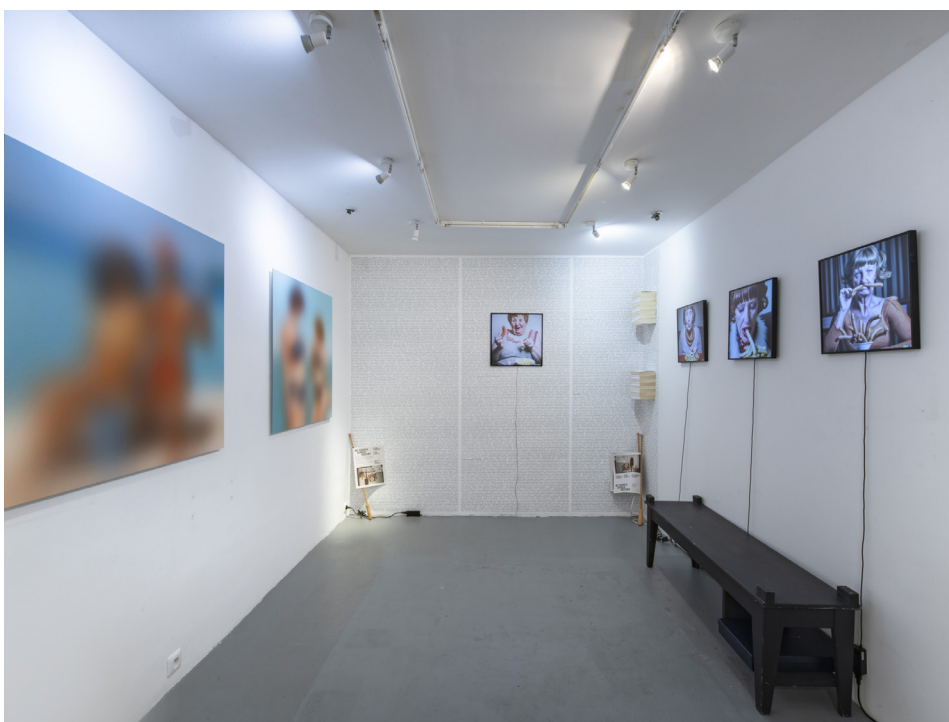
CAROLINE VOSSEN, DIRECTRICE DE L'AVANT GALERIE VOSSEN.

Courtesy de l'Avant Galerie Vossen.

L'exposition « ¡Ay, ay, IA! » d'Albertine Meunier à l'Avant Galerie Vossen à Paris en 2024

Courtesy de l'Avant Galerie Vossen.

la seule maison de ventes française à avoir tenté de s'y intéresser sérieusement. Suite au succès de Bepple, sa co-fondatrice s'est passionnée pour les crypto et l'art numérique. Six mois plus tard, en novembre 2021, elle organise la rencontre « NFT: Not the French Time? ». « *Je ne voulais pas que la France passe à côté de la révolution des NFT. Mais à l'époque, le Conseil des ventes volontaires (CVV) interdisait la vente de biens immatériels* », rappelle Lucie-Éléonore Riveron. Déterminée à faire bouger les lignes, elle annonce en janvier 2022 que FauveParis accepte désormais le paiement en cryptomonnaies et s'apprête à organiser une vente d'art numérique, ce qui lui vaudra une convocation par le CVV. Deux mois plus tard, celui-ci fait passer *in extremis* une loi autorisant la vente d'œuvres immatérielles, quelques jours seulement avant la vente publique. Un premier combat est gagné, mais le bras de fer ne s'arrête pas là. « *En trois ans, un seul règlement en crypto a été enregistré par FauveParis. Suite à cette transaction, notre banque nous a immédiatement coupé les vivres en désactivant notre terminal de paiement. Du jour au lendemain, nous nous sommes retrouvés sans accès à notre compte bancaire* », se remémore la commissaire-priseuse. Une forme de chantage débute alors : FauveParis doit renoncer aux règlements en *tokens*, sinon la banque menace de couper l'accès au compte. Tenant tête, FauveParis finit par changer de banque.



Trop tôt ?

D'autres structures sont confrontées à la difficulté des acteurs à intégrer les outils crypto. « *Aujourd'hui cela reste légalement trop compliqué de vendre des œuvres en cryptomonnaies* », explique Caroline Vossen, directrice de l'Avant Galerie Vossen, qui a officié pendant 30 ans chez Claude Bernard avant d'ouvrir en 2019 son propre espace dans le Marais. Accompagnée de l'artiste numérique Albertine Meunier, elle présente des expositions mettant en regard œuvres classiques et numériques. « *Chez nous, la vente des œuvres digitales est nulle, elles ne sont même pas proposées à la vente. C'est trop tôt, les règles ne sont pas assez claires pour pouvoir vendre ce genre d'œuvres* », reconnaît la galeriste. Refroidies par un échange avec leur banque, les deux femmes ont préféré dans un premier temps faire de la pédagogie et axer leur travail sur l'initiation des collectionneurs aux nouvelles pratiques. « *Car pour réussir sur ce marché, il faut s'y consacrer totalement et exclusivement* », estime Caroline Vossen. C'est le cas de la galerie Artverse, située à quelques encablures de là. Ouvert en juin dernier, l'espace de 300 m² est entièrement dédié à l'art numérique.





« *Nous n'en sommes encore qu'à la toute première étape : celle de convaincre ceux qui ne connaissent ni le Web3 ni la crypto que l'art numérique est la prochaine étape de l'histoire de l'art.* »

GRIDA JANG, DIRECTRICE DE LA GALERIE ARTVERSE.

Courtesy Artverse Gallery.



L'exposition caritative « Maya Spirits » à la galerie Artverse en novembre 2024 à Paris.

Courtesy Artverse Gallery.

Grida Jang, sa directrice, reste lucide. « *Nous n'en sommes encore qu'à la toute première étape : celle de convaincre ceux qui ne connaissent ni le Web3 ni la crypto que l'art numérique est la prochaine étape de l'histoire de l'art. Dans un premier temps, nous nous concentrons sur l'éducation du public. Et la bonne nouvelle c'est que le bull run (marché haussier des cryptomonnaies, ndlr) actuel devrait créer un regain d'intérêt pour nos sujets.* »

Le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en ce début d'année constitue une véritable aubaine pour les crypto-actifs et les lobbys du secteur qui s'attendent à voir les valeurs des *tokens* poursuivre leur ascension. En effet, le nouveau président, ouvertement pro-crypto – la veille de son investiture le 20 janvier, il lançait sa propre monnaie, Trump Coin, qui connut une flambée immédiate –, a déclaré vouloir faire des monnaies virtuelles « *une priorité nationale* ». Son second mandat pourrait ainsi avoir un impact jusque sur les cimaises des galeries parisiennes.

Le Web3, terrain de liberté expérimentale pour les artistes

Propriété numérique, royalties, conservation, nouvelles techniques et nouveaux médiums... Depuis 2020 et le début d'une adhésion massive au Web3, les adeptes de cette itération d'un web décentralisé sont persuadés que les technologies qui lui sont affiliées vont durablement révolutionner le monde de l'art. Qu'en est-il cinq ans après ? Tour d'horizon.

PAR ANAÏS FA

Le Museum of
Crypto Art (MoCA).

Capture d'écran. DR.



En décembre 2018, Benoît Couty, passionné d'art numérique, fait l'acquisition de son premier NFT : un terrain virtuel au sein d'un métavers (monde virtuel immersif). Il décide d'y construire un bâtiment pour y exposer les œuvres issues de la collection privée qu'il constitue avec son épouse. Baptisé MoCA, pour Museum of Crypto Art, c'est l'un des tout premiers musées d'art numérique à voir le jour dans l'écosystème Web3. Il devient rapidement incontournable pour les amateurs de crypto art. « *Le MoCA a été très populaire jusqu'en 2022. Puis l'engouement pour le métavers s'est effondré et avec lui*

la fréquentation du musée, qui est passée de 100 visiteurs quotidiens à seulement un ou deux aujourd'hui. Mais le MoCA reste le témoignage d'une époque et de certains courants de l'art numérique », explique son fondateur. Depuis, d'autres musées ont éclos dans le métavers, ainsi que nombre de galeries virtuelles éphémères, dont l'écrasante majorité semble avoir disparu. Les NFT – ces actifs numériques uniques basés sur la *blockchain*, technologie de stockage d'informations, qui certifient la propriété et l'authenticité d'un objet virtuel (image, musique, vidéo...) – seraient-ils finalement passés de mode ? ➔



Julien Levesque, série « Dads & Mums », 2023.

© Julien Levesque.

À droite : Albertine Meunier, NFT *Le Fanaron* de la série « Hybrides Painting », 2024.

© Albertine Meunier.



Il semble encore être trop tôt pour le dire. Mais force est de constater que nombre d'artistes s'en détournent pour explorer aujourd'hui de nouvelles pratiques et d'autres médiums.

IA et art on chain

« Les artistes s'emparent aujourd'hui de l'intelligence artificielle (IA) avec beaucoup d'humour, que ce soit pour s'en inspirer pour leur pratique ou venir explorer les erreurs de l'outil et titiller le média (notamment dans une démarche décoloniale, ndlr) », explique Albertine Meunier, artiste numérique. Ainsi, dans sa série « Dads & Mums », l'artiste Julien Levesque part d'une photographie de ses parents dont la tête est hors cadre et utilise l'IA pour reconstituer 100 versions de cette photographie avec autant de têtes aléatoires.

Mais la tendance qui a le vent en poupe actuellement est l'art dit *on chain*, qui consiste à venir inscrire du code directement sur une *blockchain* – telle que Tezos, Solana ou encore Shape – afin de générer des images à la volée. Les œuvres d'art numérique ne correspondent ainsi plus à des fichiers (comme dans la technologie NFT), mais bien à du code inscrit à même la *blockchain*. Une évolution qui vient notamment résoudre la question épineuse de la conservation des œuvres. En effet, jusqu'ici avec les NFT, un artiste pouvait vendre un fichier numérique correspondant à une image, mais cette image n'était pas inscrite dans la *blockchain*. Si le serveur disparaissait, le lien renvoyant

« Les artistes s'emparent aujourd'hui de l'intelligence artificielle avec beaucoup d'humour, que ce soit pour s'en inspirer pour leur pratique ou venir explorer les erreurs de l'outil et titiller le média. »

ALBERTINE MEUNIER, ARTISTE NUMÉRIQUE.

Courtesy de l'artiste.

vers l'œuvre était lui aussi amené à disparaître. Certes, des solutions de stockage externes à la *blockchain* – telles qu'IFPS ou Arweave – ont vu le jour et permis de pallier cette problématique. Mais l'art *on chain* fait passer l'expression artistique à un cran supérieur.

C'est le cas avec le projet *Cypherdudes* de l'artiste français FélixFélixFélix,



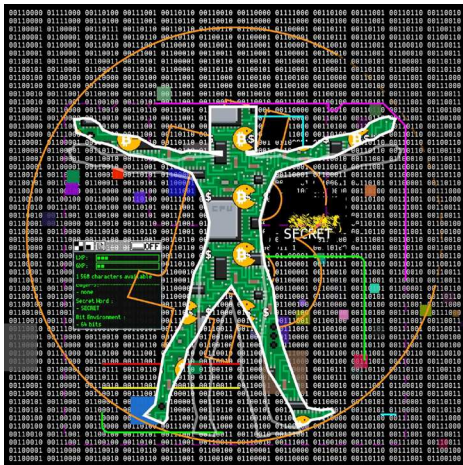
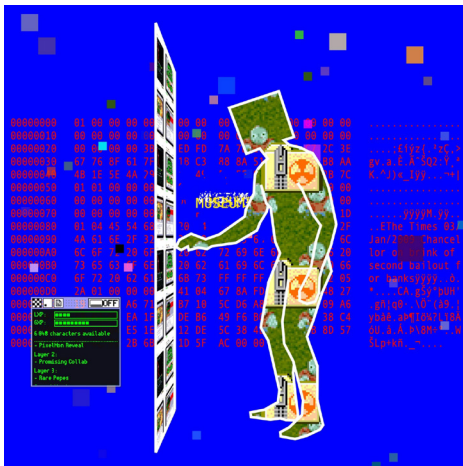
Les 2 048 personnages du projet Cypherdudes de l'artiste français FélixFélixFélix sont générés en temps réel et tous parfaitement uniques, grâce à un algorithme garantissant qu'on ne puisse pas générer deux fois la même œuvre.

Ci-dessous : Deux des 2 048 œuvres d'art génératif du projet Cypherdudes de FélixFélixFélix.

Courtesy de l'Avant galerie Vossen.

À droite en bas : Le lancement du projet Cypherdudes de FélixFélixFélix en 2024 à l'Avant galerie Vossen.

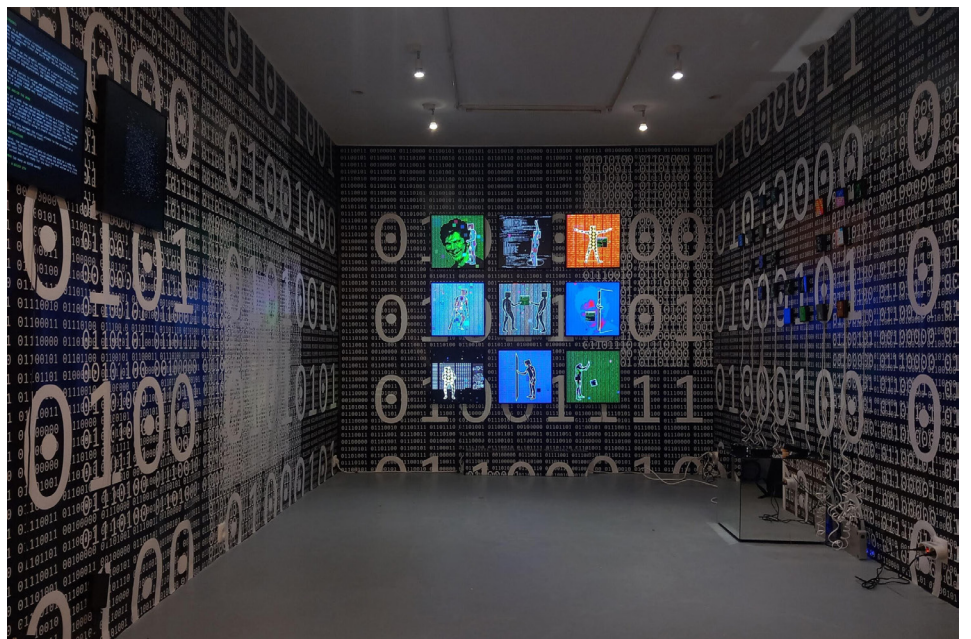
Courtesy de l'Avant galerie Vossen.



qui consiste en une série de 2 048 œuvres d'art génératif codées directement sur la *blockchain* Ethereum. Les 2 048 personnages sont générés en temps réel et tous parfaitement uniques, grâce à un algorithme garantissant qu'on ne puisse pas générer deux fois la même œuvre. Ainsi, le fond de l'image, la palette, la composition ou encore la position du personnage seront toujours différents. Un projet de longue haleine qui aura nécessité deux ans de travail. L'originalité du concept réside notamment dans le fait qu'il est possible, via un système de cryptographie, de stocker des données cryptées directement dans les œuvres, que seule la personne les ayant encodées pourra par la suite décoder. Sorte de pied de nez à l'univers public et accessible de la *blockchain*.

Certification et rémunération continue

Au-delà de la pratique artistique, de nouvelles technologies adossées à la *blockchain* voient également le jour et semblent très prometteuses. C'est le cas notamment de la start-up française Kalichain qui a conçu Kalicertif, une puce NFC (dispositif sans fil permettant des échanges à courte distance, *ndlr*) sécurisée et cryptée, permettant d'authentifier et de certifier les œuvres d'art. En clair, chaque œuvre d'art physique à laquelle son propriétaire accole une puce NFC se retrouve liée à un certificat numérique stocké dans la *blockchain*. Lorsqu'un utilisateur scanne la puce, il peut accéder aux informations d'authenticité de l'œuvre. Un outil révolutionnaire qui permet à la fois d'assurer la traçabilité de l'œuvre et de lutter contre toute forme de contrefaçon. Mais aussi d'envisager que l'artiste puisse être rémunéré à chaque revente de son œuvre, puisque le passage des mains d'un propriétaire à un autre est inscrit lui aussi dans la *blockchain*. L'artiste pourrait ainsi être en mesure de réclamer des royalties sur chaque transaction. Un outil qui intéresse déjà de très près l'ADAGP, afin de l'aider à collecter et rémunérer les droits des artistes...



À Tokyo, l'expérience immersive teamLab draine les foules

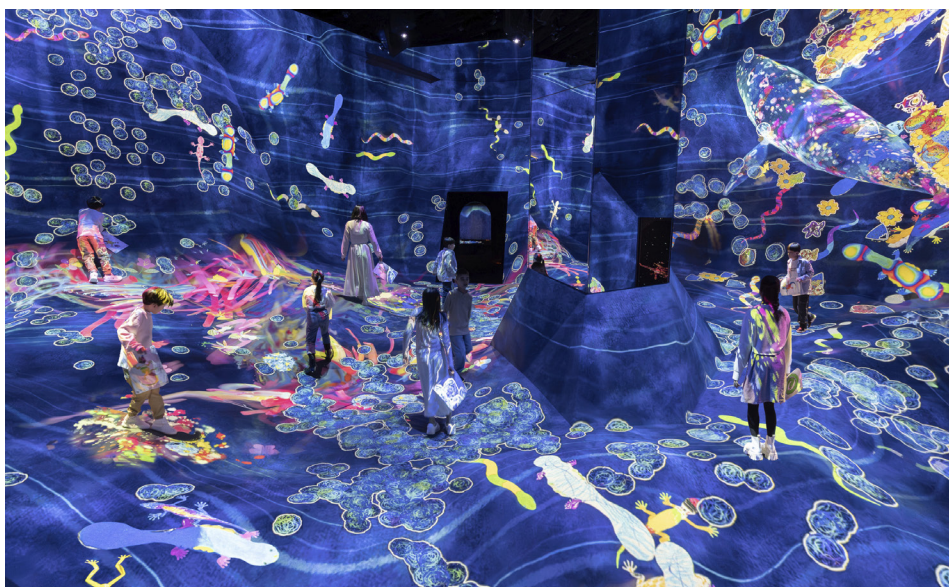


La lettre de Johann Fleuri, correspondante à Tokyo (Japon)

Attraper des mammouths via son smartphone pour en apprendre plus sur les espèces animales disparues. Colorier des dauphins et les projeter sur une animation murale. S'élaner du haut d'un toboggan ou sauter sur des sphères en mousse pour créer de la musique... teamLab Planets, qui inaugurerait ce 22 janvier de nouveaux espaces à Toyosu, au sud-est de Tokyo, est une expérience artistique unique promettant, le temps d'une visite, un retour à l'enfance. La dimension interactive des lieux procure au visiteur une impression de curiosité exacerbée, comme celle d'un tout-petit avide de connaissances qui découvre et veut toucher à tout. Pourtant, le retour à l'enfance « n'est pas le but recherché », rit Toshiyuki Inoko, 47 ans, fondateur du collectif teamLab. *Mais je comprends que l'on puisse avoir cette sensation.* »

Chaque nouvelle installation de teamLab est un phénomène, comme récemment l'espace Borderless,

inauguré dans le quartier tokyoïte d'Azabudai Hills en février 2024. Fondé en 2001, le collectif teamLab navigue au confluent de l'art, de la science, de la technologie et du monde naturel. Par le biais de l'art, le groupe interdisciplinaire, comprenant artistes, programmeurs, ingénieurs, animateurs d'images de synthèse, mathématiciens et architectes, cherche à explorer la relation entre soi et le monde. « *Nous voulons que les visiteurs vivent une expérience interactive unique*, précise Toshiyuki Inoko. *En interagissant physiquement avec l'œuvre, ils se l'approprient et l'interprètent.* » Il poursuit : « *Je ne sais pas si on peut faire une telle comparaison, mais lorsqu'on admire la Sagrada Família ou la fresque du Jugement dernier sur le mur de la chapelle Sixtine au Vatican, on utilise aussi son corps. Il faut lever la tête, c'est physique de tout regarder. Dans un sens, c'est la même idée.* »





L'installation *Catching and Collecting Extinct Forest, 2025* à teamLab Planets à Tokyo.

teamLab Planets TOKYO,
Tokyo © teamLab.

L'installation *Moss Garden of Resonating Microcosms* à teamLab Planets à Tokyo.

Photo : Johann Fleuri.



« Ce n'est pas une fiction, on ne raconte pas une histoire : l'installation se veut pédagogique. En vivant l'expérience, on prend aussi conscience de certains enjeux environnementaux. »

TOSHIYUKI INOKO,
FONDATEUR DU COLLECTIF TEAMLAB.
teamLab Planets TOKYO, Tokyo © teamLab.

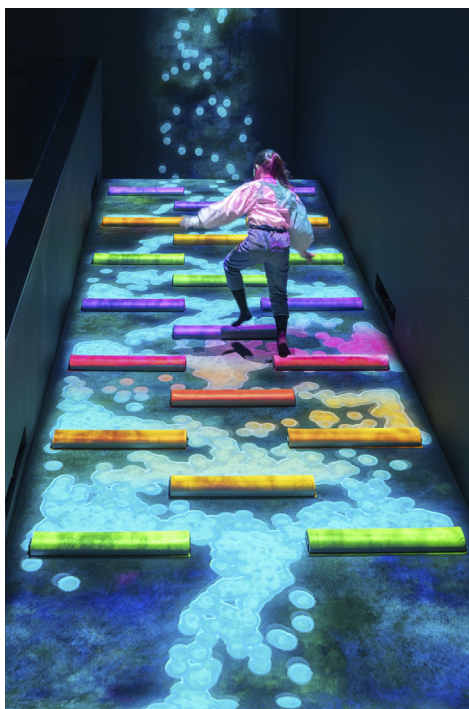
Guinness des records

Doublant presque la superficie de l'espace précédent, avec 15 000 m² (dont 8 000 pour les expositions), teamLab Planets inaugure 20 nouvelles pièces immersives, pour un budget non divulgué, le collectif ne communiquant pas ses chiffres. Avec *Athletics Forest*, le spectateur est invité à marcher dans une forêt multidimensionnelle pour « prendre conscience de ce qu'elle représente ». *Learn & Play! Future Park* est davantage un espace collaboratif de co-création, tandis que *Catching and Collecting Extinct Forest* permet, via son smartphone, d'attraper des animaux, afin d'accéder à des informations sur les espèces.

« L'idée est de toucher les gens en les invitant à ne faire qu'un avec l'œuvre, explique Toshiyuki Inoko. Ce n'est pas une fiction, on ne raconte pas une histoire : l'installation se veut pédagogique. En vivant l'expérience, on prend aussi conscience de certains enjeux environnementaux. »

L'engouement est tel que teamLab a décroché sa place l'an dernier au Guinness des records au titre de lieu





Ci-dessus : L'installation *Waterfall Droplets, Flowing Down a Slope* à teamLab Planets à Tokyo.

teamLab Planets TOKYO,
Tokyo © teamLab.

Ci-dessous : Un ramen du chef Ryo Kataoka au restaurant *Black Emptiness Table* à teamLab Planets à Tokyo.

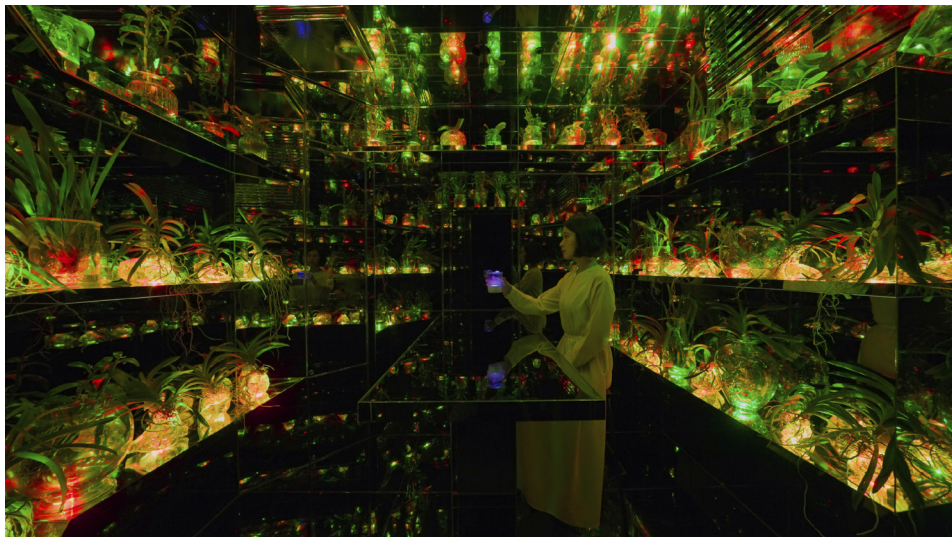
Photo : Johann Fleuri.



L'installation *Nursery Lamps in Spontaneous Order* dans le bar *Orchid Glass House* à teamLab Planets à Tokyo.

teamLab Planets TOKYO,
Tokyo © teamLab.

L'Orchid Glass House est un bar où l'on retrouve dans des vases les fleurs du jardin suspendu, le Floating Flower Garden. La rencontre entre la boisson et le verre y est mise en scène dans un jeu de lumières.



consacré à un collectif artistique le plus visité au monde, avec plus de 2,5 millions de visiteurs annuels. Australie, Finlande, Turquie, États-Unis : teamLab présente une soixantaine d'expositions d'art immersif au Japon et à travers le monde. Cette année, un nouvel espace de 17 000 m², baptisé teamLab Phenomena, va être inauguré à Abu Dhabi, et l'équipe prévoit de s'exporter à Hambourg en 2026.

Jardin suspendu

Les raisons du succès dépassent et étourdissent un peu Toshiyuki Inoko : « *Ce qui est important pour nous, c'est de réfléchir à l'émotion et au ressenti, bien plus qu'aux possibilités du marché (le ticket d'entrée est à 4 200 yens, soit environ 26 euros, ndlr). Je pense que c'est cela qui fonctionne.* » Selon les estimations du magazine *Courrier Japon*, les recettes annuelles de teamLab rivaliseraient avec celles du Metropolitan Museum ou du MoMA de New York. Sur la base d'une estimation de la fréquentation et du prix de vente des billets, les recettes de teamLab

Planets seul pourraient s'élever à 9 milliards de yens (environ 55 millions d'euros) par an. Autre nouveauté à compter de cette semaine : teamLab Planets invite les visiteurs à passer à table. L'Orchid Glass House est un bar où l'on retrouve dans des vases les fleurs du jardin suspendu, le Floating Flower Garden. La rencontre entre la boisson et le verre y est mise en scène dans un jeu de lumières. La *Black Emptiness Table* (Table du vide noire) offre une autre expérience : celle de déguster un bol de ramen végétalien du chef Ryo Kataoka, dont le restaurant Uzu, à Kyoto, a été récompensé au guide Michelin 2024. Le bouillon confectionné à partir de miso, de sésame blanc et de lait d'avoine est une merveille. « *Proposer une version végane du ramen est aussi une manière de renouer avec la cuisine shōjin ryōri, cette culture culinaire végétalienne des moines bouddhistes japonais qui perdure depuis des siècles* », explique le chef. Une expérience sensorielle tout sauf virtuelle.